

La question pétronienne :
Deuxième partie — La raison

Jacques **Acolty**

Louvain-la-Neuve, le 8 juin 2026

[Extrait des [Folia Electronica Classica](#), t. 52, juillet-décembre 2026]

La question pétronienne : un conflit entre croyance et raison

Deuxième partie — La raison

Jacques Acolty

<jacques.acolty@gmail.com>

Perierat et inuentus est
(Luc, 15, 24)

Sommaire

Introduction

La méthode

A. Les testimonia

- Le nom
- La notoriété

B. La critique interne

1. Indices lexicaux
2. L'onomastique
3. Indices chronologiques et économiques
4. Indices faunistiques
5. Indices vinaires
6. Indices comportementaux
7. Indices gastronomiques
8. Indices vestimentaires
9. Indices commerciaux
10. Indices géographiques
11. Les emprunts littéraires

Conclusion

Introduction

Nous avons exposé précédemment¹ ce qu'il y avait d'irrationnel dans la *coniectura* de P. Pithou qui fait du consul néronien Petronius l'auteur du *Satiricon*. Bien que majoritaire, la doxa ne fait pas l'unanimité. Voltaire², Ch. Héguin de Guerle³, Enzo V. Marmorale⁴, M. Rat⁵, R. Martin⁶, Fr. Ripoll⁷... l'ont contestée sans vraiment entamer jusqu'à présent la conviction de ses partisans.

Cet article se propose de restituer au Narbonnais Petronius Arbiter la paternité du *Satiricon* qu'une philologie dévoyée s'obstine, depuis un demi-millénaire, à attribuer, bien malgré lui, à un innocent consul néronien, ensevelissant le texte pétronien sous d'abondantes scories exégétiques.

Aussi, l'exergue de Luc, *perierat et inuentus est*, s'imposait-il : tel l'enfant prodigue qui revint à son père, puisse le *Satiricon* retrouver enfin son créateur ! La rationalité annoncée dans le titre se veut une méthode de lecture rigoureuse, affranchie de toute révérence hypocrite à la tradition philologique.

La méthode

Partons d'une vérité triviale : un problème ne trouve sa solution que s'il est bien posé. Or la question est simple : qui est l'auteur du *Satiricon* ? Pour y répondre, il convient de rassembler les informations que les Anciens nous livrent sur l'auteur et de procéder à la critique interne du texte. Le

¹ *La question pétronienne : un conflit entre croyance et raison, 1^{re} partie : la croyance* [FEC 52-2026]

² « Les nouveaux compilateurs de l'histoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragments d'un jeune écolier nommé Titus Petronius pour ceux de ce consul, qui, dit-on, envoya à Néron, avant de mourir, cette peinture de sa cour sous des noms empruntés. » Voltaire, *Le Pyrrhonisme de l'Histoire*, chap. XIV.

³ Ch. Héguin de Guerle, *Recherches sceptiques sur le Satyricon et son auteur*, Garnier Frères, 1861, p. vii-xlv.

⁴ E. V. Marmorale, *La Questione Petroniana* (Biblioteca di Cultura Moderna), Bari, Laterza, 1948. E. V. Marmorale situe l'œuvre à l'époque des Sévères.

⁵ M. Rat, *Pétrone. Le Satiricon*, Garnier, Paris, 1934, pp. XIII-XIV.

⁶ R. Martin, *Pétrone*, Ellipses, Paris, 1999.

⁷ Fr. Ripoll, *Le Bellum Ciuile de Pétrone : une épopée flavienne ?* In : *Revue des Études Anciennes*. Tome 104, 2002, n°1-2. pp. 163-184.

raisonnement, dépourvu de tout présupposé, devra constamment se soumettre à la rudesse des faits.

A. *Les testimonia*

— Le nom de l’auteur

Les écrivains anciens qui mentionnent l’auteur du *Satiricon*, l’appellent :

Source	Petronius	Arbiter	Petronius Arbiter
Ter. Maurus (fin II ^e)	+	+	
Aphthonius (IV ^e s.)		++	
Jérôme (v. 347-420)		+	
Lactance Placide (v. 400 ?)			+
Macrobe (~370->430)		+	
Diomède (IV ^e)		+	
Servius (IV ^e -V ^e)	++		
Sergius (V ^e)	+		
Pompeius (V ^e)	++		
Pseudo-Acron (V ^e)	+		
Priscianus (V ^e -VI ^e)	++		
Sidoine (430-486)		+	
Jean le Lydien (490 - >557)	+ Πετρώνιος		
Boèce (480-524)	+		

Fulgence le Myth. (V ^e ou VI ^e s.)	++++++		++++++
Isidore (560-636)	+		
De dubiis nominibus	+		
	19	7	7

La tradition antique appelle indifféremment l’auteur du *Satiricon* Petronius, Arbiter ou encore Petronius Arbiter. Aucun prénom donc. C’est que « ... à partir du II^e s. ap. J.-C. le prénom a tendance à disparaître⁸... Le prénom tend donc à sortir de l’usage, à partir des Antonins⁹... » Si les Anciens n’ont pas donné de *praenomen* à Petronius Arbiter, rien ne nous oblige à lui en inventer. La raison commande de partir de ce que la tradition nous transmet, non de ce que nous conjecturons.

— La notoriété de l’auteur

Une longue suite de *testimonia* entérine la pérennité, au fil des siècles, du nom de Petronius Arbiter.

- II^e–III^e siècles
 - Terentianus Maurus (fin II^e-début III^e s.), un Africain¹⁰ de Maurétanie, est le premier à nous présenter *Arbiter* comme un poète lyrique *disertus* dont on chante encore les vers à son époque (G.L.K. VI, p. 399)¹¹ et dans un autre passage de son *De metris*, il cite des vers de Petronius pour illustrer le sixième type d’hendécasyllabe (G.L.K. VI, p. 409)¹². Toutefois, la chronologie de Terentianus est imprécise : dans son *Dictionnaire latin-français*, Félix Gaffiot situe Terentianus sous Marc Aurèle (161-180), l’*Oxford Latin Dictionary* (OLD) à la fin du II^e s. ap. J.-C. et dans la *Nouvelle histoire de la littérature latine*, « (sa)

⁸ J.-M. Lassère, *Manuel d’épigraphie romaine*, t. 1, Paris, 2005, p. 99.

⁹ *Ibid.* p. 100.

¹⁰ Pas plus hier qu’aujourd’hui, la naissance en un lieu donné ne signifie résidence à demeure. Les Anciens pouvaient être de grands voyageurs.

¹¹ C’est le fr. XIX d’Ernout.

¹² C’est le fr. XX d’Ernout.

datation peut s'étaler sur tout le III^e s.¹³ » Maurus n'évoque pas le *Satiricon*.

- Au troisième siècle, un vent mauvais souffle sur l'Empire. Entre la mort de Sévère Alexandre (235) et l'avènement de Dioclétien (284), l'Empire convulse. Les usurpateurs se succèdent à bon rythme. L'*Histoire Auguste* en compte trente, les Trente Tyrans, dont plusieurs sont fantasmés. Deux empires font sécession : l'empire des Gaules (260-274) et celui de Palmyre (260-273). En 260, l'empereur Valérien (253-260) est capturé par Shapur Ier, le roi des rois de l'empire sassanide. L'Empire doit faire face à des invasions (Alamans, Daces, Perses...), à l'inflation, aux disettes. Le brigandage est un fait ordinaire. Les persécutions religieuses sont sporadiques. Trois écrivains, Censorinus, Julius Solinus et Nemesianus émergent péniblement du néant littéraire. De toute évidence, ce ne sont pas les gonfaloniers de la littérature latine. Rien d'étonnant donc si nous n'avons aucun témoignage sur Pétrone au cours du troisième siècle.

- IV^e–VII^e siècles

C'est aux IV^e et V^e s. que les mentions d'Arbiter sont les plus nombreuses.

- Aptonius¹⁴ (IV^e s.) mentionne Arbiter dans son *De metris omnibus*, une première fois pour illustrer le dimètre iambique (G.L.K. VI 138, fr. XIX d'Ernout) et une seconde fois pour exemplifier le sixième type d'hendécasyllabe (G.L.K. VI 153, fr. XX).
- Jérôme (347-420) cite Arbiter dans une de ses épîtres (*Ep.*, CXXX. 19).

¹³ *Nouvelle histoire de la littérature latine*, 4 *L'âge de transition 117-284*, édité par K. Sallmann, Brepols, Turnhout, 2000, p. 684.

¹⁴ La majeure partie de l'*Ars grammatica* dans G.L.K. 6 appartient au *De metris omnibus* d'Aptonius (p. 31, 13 - 173, 32). Ne sont de Victorinus que les pages correspondant à G.L.K. 6, p.3, 6 - 31, 12. Le fragment XIX d'Ernout n'est donc pas de Victorinus mais d'Aptonius (K. 6. 138). Cf. P. Hadot, *Marius Victorinus, Recherches sur sa vie et son œuvre*, Paris, Études augustiniennes, 1971, p. 62-70 ; Rita Copeland and Ineke Sluiter, *Medieval Grammar and Rhetoric : Language Arts and Literary Theory, AD 300-1475*, Oxford University Press, 2012, p. 104 n. 3.

- Flavius Macrobius Ambrosius Theodosius (Macrobe) (~370->430), un Africain, est apparemment le premier à évoquer le *romancier* Arbiter ([Somn.](#), 1. 2. 8)¹⁵. Macrobe ne porte aucune appréciation.

L'écart chronologique entre la première mention du poète (Maurus ±200) et celle du romancier (Macrobe ±430) est considérable : plus de 200 ans.

- Diomède (fin IV^e s.) illustre un point de métrique en prenant un exemple chez Arbiter (G.L.K. 1. 518).
- Maurus Servius Honoratus (IV^e-V^e) mentionne deux fois Petronius : une première fois quand il rapporte une coutume massiliote qui s'apparente au bouc émissaire (Verg., *Aen.*, 3. 57) et une seconde fois quand il relève une incorrection grammaticale, Pétrone ayant, contre la règle, mis *balneator* au féminin (Verg., *Aen.*, 12. 159).
- Sidoine Apollinaire (430-486) consacre trois vers à Arbiter (*Carm.*, XXIII, v. 155-157) qui semblent traduire l'admiration d'un Gallo-Romain pour un compatriote gallo-romain. En contrepartie, il désigne Cicéron, Tite-Live et Virgile par leur gentilé (*Carm.*, XXIII, v. 145-146), comme si ces derniers n'étaient plus à son époque que de falots souvenirs.
- Pseudo-Acron (V^e s.) rapproche l'expression de Petronius décrivant une personne furieuse qui se ronge le pouce *ad periculum* du geste que fait la Canidie d'Horace quand elle est en furie (*ad H. epod.* 5. 48).
- Lactantius Placidus (V^e s. ?), probablement un Africain¹⁶, mentionne Petronius Arbiter dans son commentaire de *La Thébaïde* (*In Statii Thebaida commentum*, III, 661).
- Anicius Manlius Severinus Boethius, dit Boèce (480-524), clôt un entretien par quatre mots empruntés à Petronius : *matutinus sol tectis arrisit* (*Dialogi in Porphyrium : De accidenti*). Que le chrétien Boèce lise Pétrone ne doit pas étonner. « Peuvent coexister alors en

¹⁵ Le grec et le latin n'avaient pas de nom spécifique pour désigner le roman. Le grec disait σύγγραμμα, δρᾶμα, πλάσμα... et Macrobe recourt à une périphrase : *argumenta fictis casibus amatorum referta* (*Somn.*, 1. 2).

¹⁶ P. Van de Woestijne, *Le Codex Valentinianus 394 de Lactantius Placidus*, Revue belge de Philologie et d'Histoire, 1940, p. 37, note 1.

un même homme christianisme de vie et paganisme littéraire : il n'est que de citer, pour l'époque qui nous intéresse, les noms de Sidoine Apollinaire, Dracontius, Ennode de Pavie et Boèce¹⁷. » On peut ajouter Jérôme, et plus tard Alcuin (ca. 735-804) qui préférait Virgile aux *Psaumes*, du moins dans son jeune âge.

- Fulgence Planciade (V^e ou VI^e s.), dit le Mythographe, un Africain, est l'auteur qui cite le plus souvent Pétrone : six fois dans les *Mythologiarum libri* (Petronius, I. 1 ; Petronius, I. 13 ; Petronius, II. 6 ; Petronius, II. 15 ; Petronius Arbiter, III. 8 ; Petronius Arbiter, III. 9) ; cinq fois dans son *Expositio sermonum antiquorum* (Petronius Arbiter, 42 ; Petronius, 46 ; Petronius Arbiter, 52 ; Petronius Arbiter, 60 ; Petronius Arbiter, 61) ; une fois dans l'*Expositio Vergilianae continentiae* (Petronius).
- Isidore de Séville (Isidorus Hispalensis, 560-636), dans le livre XVI de ses *Etymologiae*, raconte l'origine du bronze corinthien et l'anecdote du verre incassable. Il ne mentionne pas Pétrone. Mais quand on compare le texte des *Etymologiae* (XVI. 20. 4 et XVI. 16. 6) à celui du *Satiricon* (*Sat.*, 50. 5 et *Sat.*, 51), il apparaît avec évidence qu'Isidore recopie en grande partie Pétrone.

Le bronze corinthien

Sat. 50. 5	Etym., XVI. 20. 4
Cum Ilium captum est, Hannibal, homo uafet et magnus stelio, omnes statuas aeneas et aureas et argenteas in unum rogom conguessit et eas incendit ; factae sunt in unum aera miscellanea. Ita ex hac massa fabri sustulerunt et fecerunt catilla et paropsides <et> statuncula. Sic Corinthea nata sunt, ex omnibus in unum, nec hoc nec illud ...	Nam dum hanc ciuitatem (Corinthum) Hannibal cepisset, omnes statuas aeneas et aureas et argenteas in unum rogom conguessit et eas incendit : ita ex hac commixtione fabri sustulerunt et fecerunt parapsides. Sic Corinthea nata sunt ex omnibus in unum, nec hoc nec illud ...

¹⁷ Ét. Wolff, *Fulgence. Virgile dévoilé*, traduit, présenté et annoté par Étienne Wolff, Presses Universitaires du Septentrion, 2009, p. 13.

Isidore prête parfois à sourire. En effet, attentif à la vérité historique, Isidore corrige Trimalchion : ce n'est pas d'Illion que s'est emparé Hannibal, mais de Corinthe : *dum hanc ciuitatem (Corinthum) Annibal cepisset !*

Au chapitre 16 du livre XVI de ses *Etymologiae*, Isidore raconte l'anecdote du verre incassable (*Sat.*, 51. 6). Son texte ne s'écarte guère de celui de Pétrone.

Le verre incassable¹⁸

Sat., 51	Etym., XVI, 16. 6
<p>Fuit tamen faber qui fecit phialam uitream, quae non frangebatur. Admissus ergo Caesarem est cum suo munere, deinde fecit reporrigere Caesari et illam in pauimentum proiecit. Caesar non pote ualdius quam expauit. At ille sustulit phialam de terra; collisa erat tamquam uasum aeneum. Deinde martiolum de sinu protulit et phialam otio belle correxit. Hoc facto putabat se coleum louis tenere, utique postquam illi dixit: 'Numquid alius scit hanc condituram uitreorum?' Vide modo. Postquam negauit, iussit illum Caesar decollari : quia enim, si scitum esset, aurum pro luto haberemus.</p>	<p>Ferunt autem sub Tiberio Caesare quendam artificem excogitasse uitri temperamentum, ut flexible esset et ductile. Qui dum admissus fuisset ad Caesarem, porrexit phialam Caesari, quam ille indignatus in pauimentum proiecit. Artifex autem sustulit phialam de pauimento, quae conplicauerat se tamquam uas aeneum; deinde marculum de sinu protulit et phialam correxit. Hoc facto Caesar dixit artifice: 'Numquid alius scit hanc condituram uitrorum?' Postquam ille iurans negauit alterum hoc scire, iussit illum Caesar decollari, ne dum hoc cognitum fieret, aurum pro luto haberetur...</p>

La façon dont Isidore rapporte l'histoire du verre incassable donne à penser qu'il n'a pas parfaitement compris Trimalchion qui, lui-même, manque de clarté dans ses explications. En effet, on saisit mal le *reporrigere*

¹⁸ *eaque fama crebrior diu quam certior fuit* (Plin., *Nat.*, XXXVI. 195).

de Trimalchion et *indignatus* chez Isidore. Détail amusant : Isidore se garde de reprendre la phrase : *putabat se coleum louis tenere* (*Sat.*, 51.5).

Isidore ne cite explicitement Petronius qu'à propos de la définition de *dolus* (*Orig.*, 5. 26. 7).

- Sergius (VI^e s.), un Syrien (?), fait remarquer que Petronius emploie *Quirites* au singulier (G.L.K. 4, 432, 22).
- Pompeius (V^e-VI^e s.), un Africain, fait la même remarque que Sergius (G.L.K. 5, 167, 9) et mentionne Petronius lui aussi.
- Priscianus Caesariensis (V^e-VI^e s.), un Africain, emprunte à Petronius un exemple de verbes déponents dont le participe passé a un sens passif (*Prisc.*, *Ars*, 8 *de uerbo, de significatione* ; *Ars*, 11, *de participio, de temporibus*).
- Jean le Lydien (490-†entre 557 et 561), un Byzantin, écrit que Πετρώνιος, comme avant lui Juvénal, a enfreint par ses invectives les règles de la satire : καὶ Ἰουβενάλιος καὶ Πετρώνιος ... ταῖς λοιδορίαις ἐπεξεληθόντες, τὸν σατυρικὸν νόμον παρέτρωσαν (*Lyd.*, *Mag.*, 1. 41. 2-4). Que Juvénal se soit quelquefois emporté, soit, mais Pétrone ? Jean le Lydien a-t-il lu Pétrone ? On peut en douter. Mais citer un auteur qu'on n'a pas lu témoigne à suffisance de sa notoriété.
- *De dubiis nominibus*¹⁹ (VII^e-VIII^e s.) illustre le genre de *fretum* avec une citation de Petronius (G.L.K. 578, 23).

Entre la mort d'Isidore (636) et Jean de Salisbury (ca. 1110-1180), un grand silence s'abat sur les lettres latines. C'est l'époque des invasions : Lombards en Italie (fin du VI^e s.), Arabes en Espagne (VIII^e s.), Vikings en Normandie (entre le IX^e et le X^e s.). Le latin n'est plus compris et lors du concile de Tours en 813, les évêques recommandent au clergé de prêcher dans la *rustica Romana lingua*. L'illettrisme est généralisé. Les textes anciens cessent d'être recopiés. Pis : il arrive qu'on les détruise ou que, par économie, on les reconvertisse en palimpsestes. Chaque abbaye a son propre système d'écriture, souvent alambiqué, et incompréhensible pour l'abbaye voisine qui en a un différent. La Renaissance carolingienne (VIII^e-IX^e s.) amorce le sauvetage des textes qui ont échappé au naufrage. La

¹⁹ Le *De dubiis nominibus* est un recueil anonyme de noms dont l'auteur précise le genre, le pluriel et l'orthographe en s'appuyant sur l'autorité d'auteurs classiques ou chrétiens.

minuscule caroline s'impose. Une littérature latine médiévale réapparaît au début du IX^e s. L'abbaye bénédictine de Cluny va rayonner culturellement du X^e au XII^e s.

- XII^e-XIII^e siècles

Avec la renaissance du latin réapparaît l'intérêt pour Pétrone.

- Jean de Salisbury (Joannes Saresberiensis, †1180) émaille son *Polycraticus* de citations d'auteurs anciens, dont Petronius (L. III, cap. 8 ; L. IV, cap. 5 ; L. VII, cap. 16²⁰ ; L. VIII, cap. 7 et cap. 11). Quand il raconte l'anecdote du verre incassable, il reprend au *Satiricon* diverses expressions :

Sat. 51	Polycraticus Lib. IV
<p>"Fuit tamen faber qui fecit phialam uitream, quae non frangebatur. Admissus ergo Caesarem est cum suo munere, deinde fecit reporrigere Caesari et illum in pauimentum proiecit. Caesar non pote ualdius quam expauit. At ille sustulit phialam de terra; collisa erat tamquam uasum aeneum. Deinde martiolum de sinu protulit et phialam otio belle correxit. Hoc facto putabat se coleum louis tenere, utique postquam illi dixit : 'Numquid alius scit hanc condituram uitreorum?' Vide modo. Postquam negauit, iussit illum Caesar decollari : quia enim, si scitum esset, aurum pro luto haberemus.</p>	<p>Apud Petronium Trimalchio refert, fabrum fuisse, qui uitrea uasa faceret tenacitatis tantæ, ut non magis, quam aurea uel argentea frangerentur. Quum ergo phialam hujusmodi de uitro purissimo, et solo, ut putabat, dignam Cæsare, fabricasset, cum munere suo Cæsarem adiens, admissus est. Laudata est species muneris, commendata manus artificis, acceptata est deuotio donantis. Faber uero ut admirationem intuentium uerteret in stuporem, et sibi plenius gratiam conciliaret imperatoris, petitam de manu Cæsaris phialam recepit, eamque ualidius proiecit in pauimentum tanto impetu, ut nec solidissima et constantissima æris materia maneret illæsa. Cæsar</p>

²⁰ En fait, il s'agit de l'adj. *Petronianus*.

	<p>autem ad hæc non magis stupuit, quam expauit. At ille de terra sustulit phialam, quæ quidem non fracta erat, sed collisa, ac si æris substantia, uutri speciem induisset. Deinde martiolum de sinu proferens, uitium correxit aptissime, et tanquam collisum uas æneum crebris ictibus reparauit. Quo facto se cælum louis tenere arbitratus est, eo quod familiaritatem Cæsaris, et admirationem omnium se promeruisse credebat. Sed secus accidit Quæsiuit enim Cæsar, an alius sciret hanc condituram uitreorum. Quod quum negaret, eum decollari præcepit Imperator, dicens ...</p>
--	---

Jean a corrigé très finement *coleum* (*Sat.*, 51. 5) en un *coelum* seyant davantage à la majesté jupitérienne. On admirera la clarté de Jean de Salisbury qui rend plus compréhensible la prose un peu embrouillée de Trimalchion.

Jean recopie intégralement *La Matrone d'Éphèse* (*Sat.*, CXI-CXIII) sans modifier le texte pétronien d'un iota (L. 8, cap. 11). Jean dit toujours Petronius.

- Hugutius Pisanus (ca. 1140-1210) cite Petronius dans ses *Derivationes*²¹, à propos du verbe *uoluere* (*Derivationes*, U 45). C'est le fr. XI d'Ernout.
- Alexander Nequam (1157-1217) rapporte que Petronius Arbiter a bu de la myrrhe pour stimuler sa libido, et que le vautour qui se repaît du foie de la statue façonnée par Prométhée n'est pas l'oiseau, mais l'envie et la luxure (*Commentarium in Martiani Capellae, De nuptiis*

²¹ Les *Derivationes* sont un dictionnaire étymologique alphabétique.

Mercurii et Philologiae, I-II) ; ce sont les fragments VIII et XXV d'Ernout.

- Vincent de Beauvais (Vincentius Bellovacensis, ca. 1190-ca. 1264) cite 23 fois Petronius dans les Livres III (1x), IV (14x) et V (8x) de son *Speculum doctrinale*²². Toutes les citations proviennent du *Satiricon* que nous connaissons, trois seulement de la *Cena* ;
- N. Perotti (†1480) illustre deux définitions de son *Cornu copiae*²³ en recourant à Pétrone. C'est le cas pour *stabulum* (*Sat.*, VI, VIII, XVI) et *facultas* (*Sat.*, CXXXVII). Perotti cite cinq fois Petronius (Vol. II. 59 et 365 ; Vol. VI. 9 et 54 ; VII. 13) et une fois Petronius Arbiter (Vol. II. 643). Le *Cornu copiae* contient deux fragments de Petronius qui ne figurent ni chez Ernout, ni chez Heseltine, ni chez Buecheler : « *Dulcibus ac blandis uerbis animum eius attentans* » (Vol. VI, Lib. I *Epist.*, *Epig.*, XXVIII. 54) et « *Et ille, ante quam dies claresceret, uenit* » (Vol. VII, Lib. I *Epig.*, XCVIII. 13).

Isidore de Séville, Jean de Salisbury et Vincent de Beauvais ont lu assidûment Pétrone. Loin de dénoncer le caractère licencieux du *Satiricon*, ils y ont puisé de quoi illustrer leurs écrits²⁴.

- Renaissance

Trecento

- Giovanni Boccaccio (1313-1375) rappelle que Petronius Arbiter a bu une coupe de myrrhe pour accroître sa libido (*Genealogie deorum gentilium libri*, L. II, Cap. LII).
- Coluccio Salutati (1331-1406) mentionne Petronius Arbiter qui répète, après Stace, le vers *Primus in orbe deos fecit timor* (*De*

²² Le *Speculum maius* est une encyclopédie qui contient de façon quasiment exhaustive le savoir destiné aux lettrés. Il consiste en trois parties : *Naturale*, *Doctrinale*, *Historiale*. Le *Speculum doctrinale* traite des sciences et des arts. Vincent attribue l'*Appendix Vergiliana* à Pétrone (L. IV. *de pietate* XLI. 6).

²³ Le *Cornu copiae* est entièrement disponible en PDF sur la Toile. Il faut saluer un travail tout à fait remarquable de clarté : Digital reproduction of : Nicolai Perotti *Cornu Copiae*, Sassoferato 1989-2001, vol. I edd. J.-L. Charlet – M. Furno ; vol. II, III ed. J.-L. Charlet ; vol. IV edd. M. Pade – J. Ramminger ; vol. V edd. J.-L. Charlet – P. Harsting ; vol. VI ed. F. Stok ; vol. VII edd. J.-L. Charlet – M. Furno – M. Pade – J. Ramminger – G. Abbamonte ; vol. VIII, *Indices*, edd. J.-L. Charlet – M. Pade – J. Ramminger – F. Stok (https://www.repositoriumpomponianum.it/textus/perotti_cornu_copiae.htm)

²⁴ Pline le Jeune n'était nullement offusqué par les épigrammes de Martial (Plin., *Ep.*, III, 21).

laboribus Herculis, 2. 1. 12). Boccace et Salutati ont dû lire Fulgence le Mythographe.

Quattrocento

- Aurelio Brandolini, dit Il Lippo (Brandolinus Aurelius Lippus, ca. 1440-1497) reproche à Apulée, Petronius Arbiter, Martianus Capella et à quelques autres d'avoir voulu être d'une certaine manière des poètes dans leur prose : *qui in oratione poetae quodammodo esse uoluerunt* (*De ratione scribendi*, L. III, *De elocutione in universum et de scribendi materia*. Cap. XVII).

On ne peut ignorer Érasme (ca. 1467-1536) qui cite Petronius Arbiter dans l'adage 332, *Omnem iacere aleam* (cf. *Sat.*, 122, v. 174) et Petronius dans l'adage 751, *Bibe elleborum* (cf. *Sat.*, 88. 4)²⁵.

Ces *testimonia* nous donnent trois renseignements importants :

- Terentianus Maurus, Aphthonius, Jérôme, Lactance Placide, Macrobe, Diomède, Servius, Sergius, Pompeius, Pseudo-Acron, Priscianus, Sidoine, Jean le Lydien, Boèce, Fulgence le Mythographe, Isidore, Jean de Salisbury, Hugutius Pisanus, Alexander Nequam, Vincent de Beauvais, Giovanni Boccaccio, Coluccio Salutati, Aurelio Brandolini, Érasme, tous sans exception, appellent l'auteur du *Satiricon* Petronius, Arbiter ou Petronius Arbiter.
- Aucun de ces auteurs n'attribue de prénom à ce Petronius Arbiter, ne lui reconnaît rang de consul, qualité d'ami du Prince ou titre honorifique d'*Elegantiae Arbiter*.
- La renommée de Pétrone a diffusé dans tout l'Empire, principalement parmi les auteurs d'origine africaine (Terentianus Maurus, Macrobe, Pompeius, Priscianus, Lactantius Placidus, Fulgence le Mythographe). Sidoine est un Gallo-Romain, Isidore un Espagnol, Jean le Lydien un Byzantin. Sergius serait un Syrien,

²⁵ J. Chr. Saladin, dans son édition des *Adages*, ponctue mal le texte latin, ce qui conduit à une erreur dans la traduction. En effet, on lit : *Nimirum illuc alluditur, quod ter in vita bibisse memoratur, ut testatur etiam Petronius in carmine quodam. Horatius...* Or, le passage du *Satiricon* incriminé (*Sat.*, 88.4) ne comporte aucun poème. Il convient donc de ponctuer autrement : *Nimirum illuc alluditur, quod ter in vita bibisse memoratur, ut testatur etiam Petronius. In carmine quodam Horatius...*

Aphthonius également. Il faudra plus de trois siècles pour qu'un auteur authentiquement romain (Boèce, 480-524) cite timidement quatre mots de Pétrone²⁶.

Ces mêmes *testimonia* autorisent une conclusion irréfragable :

L'identité de l'auteur du *Satiricon* ne se pose qu'à partir du jour où, négligeant le témoignage des Anciens, P. Pithou, transporté par sa *coniectura*, attribue le *Satiricon* à un consul néronien, étranger au débat. Les dés avaient roulé : T. Petronius Niger, consul suffect de Néron, titularisé à son corps défendant *Arbitre de l'Elégance*, devient l'auteur présumé du *Satiricon*, et prend résolument place dans les traités de littérature latine et dans les dictionnaires parmi les écrivains du premier siècle de l'Empire. Usurpant malgré lui une renommée littéraire, le consul Petronius Niger, personnage politique romain de second plan, ne doit pourtant sa gloire posthume qu'à H. Sienkiewicz, l'auteur de *Quo vadis* (1895) et à Leo Genn, son incarnation dans le film de M. Le Roy (*Quo vadis*, 1951). La *coniectura* de P. Pithou aura jeté le monde philologique dans la confusion en créant un problème qui n'existait pas.

Et s'il n'y avait eu que les témoignages des Anciens, mais une lecture attentive de la *Cena*, libérée de tout préjugé, permet à elle seule d'étouffer dans l'œuf la *coniectura* de Pithou. La *Cena* fourmille, en effet, d'indices lexicaux, onomastiques, temporels, faunistiques, vinaire, comportementaux, gastronomiques et vestimentaires, autant de *petits cailloux blancs* qui mènent tous en Narbonnaise.

B. La critique interne²⁷

1. Indices lexicaux

Le vocabulaire d'un écrivain révèle la langue dans laquelle il pense. L'analyse du champ lexical de la *Cena* montre chez Pétrone une réflexion

²⁶ Cette omerta romaine pourrait s'expliquer par des raisons qui sont exposées ci-après.

²⁷ Plusieurs « indices » rassemblés dans cette section ont déjà été évoqués précédemment dans notre article Acolty Jacques, *Un autre regard sur la Cena Trimalchionis* [FEC 49-2025]. Nous nous permettons de les développer à nouveau ici, peu ou prou, en complément d'indices nouveaux pour étayer notre démonstration.

élaborée en grec et transposée en latin. Certains verbes – *exsonare*, *perbasiare*, *elegare*, *subolfacere* – sont autant de hapax calqués sur les verbes grecs ἐξηχέω, ὑπερφιλέω, ἀποκληρώω et ὑποσφραίνομαι²⁸. Ces néologismes latins tombent de la plume de Pétrone lui-même. Ils sont d'un auteur pour qui le grec, dirait-on, constitue la langue de la pensée, et le latin, celle de l'écriture. Ce bilinguisme éclaire à la fois l'originalité du style et la position culturelle de l'écrivain : il s'agit d'un hellénophone érudit qui observe Rome avec le regard amusé d'un hellénophile cultivé.

L'ancrage narbonnais

Un mot de la *Cena* trahit l'ancrage régional de l'auteur. Au moment où les pompiers interviennent chez Trimalchion, Pétrone les nomme *vigiles* : *uigiles, qui custodiebant uicinam regionem, rati ardere Trimalchionis domum, effregerunt ianuam subito* (78. 7).

En dehors de Rome, le terme *uigiles* n'apparaît que dans la Gaule narbonnaise : « On ne rencontre le terme *vigiles* qu'à Nîmes et peut-être à Lyon. À Nîmes... le chef du corps se nommait *praefectus uigilum*²⁹. » Ailleurs, c-à-d. en dehors de Rome et de la Narbonnaise, « il semble qu'il ait existé dans les municipalités, aussi bien en Orient qu'en Occident, un service pour l'extinction des incendies et la police de nuit ; mais ceux qui en étaient chargés ne portaient pas, pour l'ordinaire, le nom de *uigiles* ; ce sont les collègues de *fabri* et de *centonarii* qui assumaient cette mission³⁰. » Or la *Cena* se déroule dans une *Graeca urbs* (81. 5) sans autre précision. Qu'un consul romain ait pu appeler *uigiles* les pompiers d'une *Graeca urbs* est simplement inconcevable. Le mot *uigiles* ne s'explique que sous la plume d'un auteur narbonnais. Il précise la petite patrie de l'auteur bien plus sûrement que toutes les conjectures.

D'autres vocables non moins significatifs, confirment que la langue du *Satiricon* a des attaches grecques.

Un affranchi dit de Trimalchion qu'il est *saplutus* (37, 6). Ce mot dérive directement du grec ζάπλουτος (*très riche*), le préfixe ζα-, qui marque la

²⁸ On ne connaît que le participe aoriste de ὑποσφραίνομαι au nominatif masculin singulier : ὑποσφρησάμενος (Souda, upsilon 597), mais il faut en déduire que le verbe ὑποσφραίνομαι a été employé.

²⁹ Ch. Daremberg et E. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, s.u. *vigiles*.

³⁰ *Ibid.*

grandeur ou la quantité (τὸ ζα... μέγεθος ἢ πλῆθος σημαίνει, Athénée, 423 e), devenant sa- en latin. J. N. Adams³¹ écrit : ... *Biville has shown that the word forms the base of certain names found in Latin inscriptions in the western Empire at some remove from southern Italy (Saplutus from the region of Lyons at CIL XIII.2851 and Saplutius from near Mainz at CIL XIII.7072), and it becomes likely that saplutus was a submerged popular term in use among western Greeks over a wide area* — « Et Biville a montré que le mot (ζάπλουτος) forme la base de certains noms trouvés dans les inscriptions latines dans l'Empire romain occidental à une certaine distance du sud de l'Italie (*Saplutus* dans la région de Lyon, CIL XIII 2851, et *saplutius* dans les environs de Mainz, CIL XIII 7072) et il devient probable que *saplutus* était un terme populaire submergé en usage sur une vaste zone parmi les Grecs occidentaux. » *Saplutus* confirme la familiarité de l'auteur avec ce milieu linguistique gréco-occidental.

Autre indice d'un milieu grec : cet *embolum* (30. 1) prononcé par Encolpe, le porte-plume de Pétrone. Qu'un consul romain ait pu dire *embolum* au lieu de *rostrum* est inconcevable. Pour un Romain, le mot *rostrum* évoquait la victoire navale sur Antium en 338 av. J.-C. (Liv. 8, 14, 1) et la Tribune des Rostres. Employer *embolum*, c'est substituer au lexique militaire de Rome le vocabulaire technique d'un arsenal portuaire grec. Si l'on avait demandé à un lecteur de Pétrone pourquoi cet *embolum* plutôt que *rostrum*, sans doute aurait-il répondu, interloqué : « Mais... c'est ainsi qu'on dit chez nous ! »

Ainsi, le lexique du *Satiricon* ne relève pas d'un latin romain : il appartient à un espace linguistique grec d'Occident.

Par ailleurs, certains mots (*cubitorius*, 30. 11 ; *barbatoria*, 73. 6 ; *rienes*, 35. 3) sont typiques de la Gaule.

- *cubitorius* (hapax)

Un *dispensator* déplore la perte de ses *uestimenta cubitoria* (30. 11), les vêtements de table. Les Latins disaient *uestimenta cenatoria* (*Sat.*, 21. 5, 56. 9 ; *Mart.*, 10. 87, 14. 136 ; *Ap.*, *Met.*, 5. 3. 5 ; *Dig.*, 34. 2. 33 ; *Capit.*, *Max.*, 30. 5). Le passage de *cenatorius* à *cubitorius* est particulièrement

³¹ J. N. Adams, *The Regional Diversification of Latin 200 BC - AD 600*, Cambridge Univ. Press, 2007, p. 439.

révélateur : il signifie que les Gaulois ont adopté une autre façon de manger : ils sont passés de la position assise à la position couchée³².

- *barbatoria*

Au chapitre 73, un esclave fête son premier rasage de barbe : *barbatoriam fecit*. Le mot, ignoré du latin classique, réapparaît tardivement chez Grégoire de Tours (538/539-594), aristocrate gallo-romain et évêque de Tours : *barbatorias intus eo quod celebraverit* (Greg. Tur., *Hist.*, 10. 16) et dans l'Épitomé de Saint-Gall de la *Lex Romana Wisigothorum*³³ (506) : *Quando aliqua puplica gaudia nunciantur hoc est aut eleuacio regis aut nuptias aut barbatoria ...* (ESG VIII. 4). On en retrouve la trace chez Pierre de Blois (Petrus Blessensis, ~1135-~1203) où *barbatores* désigne les barbiers de cour. Pierre de Blois est un Breton, lettré émérite, qui a étudié à Tours, à Paris et à Bologne. Il écrit : *Regis enim curiam sequuntur assidue histriones, candidatrices, aleatores, dulcorarii, caupones, nebulatores, mimi, barbatores* (*Ep.*, 14). Petrus Blessensis aurait pu dire *tonsores*. Ces attestations montrent que *barbatoria* n'a prospéré qu'en Gaule. Or, Pétrone en est la plus ancienne occurrence littéraire connue.

- *Rien, rienis*

Pseudo-Probus donne la déclinaison complète de *rien, rienis*. Pour Ps.-Probus, le mot est féminin (Pseudo-Probus, *Instituta artium* = Palladius (350), *de comparatione*). Pour Flavius Sosipater Charisius *rien, rienis* est masculin (*Ars, liber primus, XV de extremitatibus nominum et diuersis quaestionibus*), de même que pour Sacerdos (*Artes, liber secundus, de nomine*) et Priscianus Caesarensis (*Ars Prisciani, liber sextus, de nominatiuo et genetiuo casu*). La seule occurrence littéraire du mot *rien* au singulier se trouve chez Plaute : *glaber erat tamquam rien* ([Fr. Comm., t. 1, Sat., 3. 1](#)).

Seule la *Cena* offre une occurrence sûre de *rienes* : *super geminos testiculos ac rienes* (35. 3). On le lit encore possiblement chez Lactance (*quid rienum gemina similitudo, Diu. Inst.*, 14). La leçon *rienum* chez Lactance (~250-325) est cependant incertaine : *rienum* dans le CSEL, mais *renum* dans la *Patrologia Latina* de J. P. Migne. Quoi qu'il en soit, Lactance

³² Les Gaulois mangeaient par terre, assis sur des peaux de chien ou de loup (DS., V. 28).

³³ Le *Bréviaire d'Alaric* ou *Lex Romana Wisigothorum* est une compilation du code de Théodose (438). Il fut promulgué par le roi wisigoth Alaric II (484-507, à l'usage de ses sujets gallo-romains et romano-hispaniques).

a séjourné en Gaule (à Trèves), où il fut appelé par Constantin pour être le précepteur de son fils Crispus (303-326). Il resta en Gaule jusqu'à sa mort. Symmaque (~342-402/403) écrit : *rienum dolore discrucior* (Ep., 6, 73). Symmaque fut élevé en Gaule, apprit la rhétorique d'un maître gaulois et acquit son savoir sous le ciel gaulois. Il écrit à Ausone : *praecepta rhetoricae pectori meo senex olim Garumnae alumnus inmultis, est mihi cum scholis uestris per doctorem iusta cognatio. Quidquid in me est, quod scio quam sit exiguum, caelo tuo debeo* — « Les règles de la rhétorique ont été infusées dans mon cœur par un vieillard jadis élève de la Garonne. J'ai par ce docteur une légitime parenté avec vos écoles. Ce qui est en moi, ce que je sais, même si c'est peu, c'est à ton pays que j'en suis redevable » (Ep., 9, 88). De plus, Symmaque ne dédaignait pas un archaïsme³⁴.

Partout ailleurs, *ren, renis*, m. s'est imposé et se rencontre à tous les cas du singulier et du pluriel.

Il faut à présent s'arrêter un instant à Verrius Flaccus.

Verrius Flaccus (†20 ap. J.-C.) avait écrit un *De uerborum significato*, dans lequel il « étudiait en linguiste et en antiquaire une foule de mots rares, vieilliss ou mal compris de son temps³⁵ ». Cet ouvrage s'est perdu, mais fut abrégé par Sex. Pompeius Festus (fl. II^e s. ap. J.-C.) sous le titre *De uerborum significatione*. Le livre de Festus nous est parvenu incomplet : il ne commence qu'à la lettre M et comporte beaucoup de lacunes. Mais Paul Diacre (VIII^e s. ap. J.-C.) résuma à son tour l'abrégé de Festus encore entier à son époque et son *De significatione uerborum* nous est parvenu en totalité.

Nous lisons chez Festus : *Rienes quos nunc uocamus, antiqui nefrundines appellabant, quia Graeci νεφρούς eos uocant. Plautus in Satyrione : « Male tibi euenisse uideo ; glaber erat tamquam rien »* (Fest., p. 277M), et chez Paul Diacre : *Rienes antiqui uocabant nefrundines, quia Graeci eos νεφρούς dicunt. Plautus : « Glaber erat tamquam rien »* (Paul.-Diac., Exc., s.u. *rienes*). Pour Festus et Paul-Diacre, *rienes* est le mot usuel pour désigner les reins quand Cicéron, Celse, Horace, Pline l'Anc., Aulu-Gelle, Apicius, Scribonius Largus, Quintus Serenus... ne connaissent que *renes, renium*.

³⁴ H. Zehnacker – J.-Cl. Fredouille, *Littérature latine*, P.U.F, Paris, 1993, p. 431.

³⁵ H. Zehnacker – J.-Cl. Fredouille, *Littérature latine*, P.U.F, Paris, 1993, p. 180.

Comment expliquer *rien*, *rienes* dans les trois occurrences citées ?

- Plaute pouvait avoir une raison métrique (*rĭēn#rēn*), car il connaissait aussi *renes* : *Lien enecat, renes dolent* (*Curc.*, 236).
- S'agissant de Festus, on lit dans *The Literary Encyclopedia : The hypothesis that he came from Gaul largely derives from an entry in a mid-twelfth century monastic catalogue at Cluny which records a liber Festi Pompeii ad Arcorium Rufum, identified as a descendant of the grammarian C. Artorius Proculus, whom Festus cites. Inscriptions at Narbonne may also suggest a connection between the two families (CIL 12.4412, 12.5066). However, Festus' Gallic origin remains unproven*³⁶ — « L'hypothèse selon laquelle il viendrait de la Gaule provient en grande partie d'une entrée dans un catalogue monastique du milieu du XII^e s. de Cluny qui rapporte un *liber Festi Pompeii ad Arcorium Rufum*, identifié comme un descendant du grammairien C. Artorius Proculus, que Festus cite. Les inscriptions à Narbonne peuvent également suggérer un lien entre les deux familles (CIL 12.4412, 12.5066). Cependant, l'origine gauloise de Festus reste non prouvée. » Le fait que Festus ait écrit au II^e s. ap. J.-C. *rienes* et non *renes* est un argument supplémentaire plaidant pour une origine narbonnaise du grammairien, car *rienes* apparaît comme le mot utilisé par les Gaulois romanisés pour désigner les reins.
- Quant à Paul Diacre, on sera attentif au fait qu'il ne corrige pas le *rienes* de Festus en *renes*, ce qu'il aurait pu faire. Mais Paul Diacre est un Lombard, la Lombardie étant la partie ouest de la Gaule cispadane.

L'explication pourrait être phonétique : en gaulois, les voyelles longues (dont *ē*) auraient eu tendance à devenir diphtongues (*ie*) : */ē/ > /ie/*. « Le e long fermé a pu évoluer en -ie- comme dans *Riedones*³⁷. » D'où la préférence des Gaulois pour *rienes*. Cela reste une hypothèse.

³⁶ Glinister, Fay, « Sextus Pompeius Festus », In: *The Literary Encyclopedia*. First published 06 December 2012 [https://www.litencyc.com/php/speople.php?rec=true&UID=13009, accessed 25 April 2026.]

³⁷ P.-Y. Lambert, « *Gaulois tardif et latin vulgaire* », *Zeitschrift für celtische Philologie*, 1997, p. 403 ; disponible sur la Toile : https://www.academia.edu/121039646/Gaulois_tardif_et_latin_vulgaire

Aucun de ces trois mots – *cubitorius*, *barbatoria*, *rienes* – ne relève du lexique strictement latin. Ils renvoient à une aire culturelle où le latin s'altère au contact des parlers celtiques.

Outre la centaine de hapax répertoriés dans un article précédent, lesquels ne constituent pas une liste exhaustive, deux expressions doivent retenir particulièrement l'attention :

- *imperator prouvinciae*

Au chapitre 111 du *Satiricon*, Eumolpe, un poète médiocre, mais érudit, désigne le gouverneur de la Province d'Asie par l'expression *imperator prouvinciae* et au chapitre 113, Lichas, un capitaine de bateau, qui parle un latin correct, emploie le mot *imperator*. Même s'il se borne à dire *imperator*, Lichas désigne bien le gouverneur provincial. Holzberg traduit d'ailleurs *imperator* par *Statthalter* dans les deux occurrences. Le fait que deux personnes aussi différentes (un poète et un marin) utilisent la même expression pour désigner un gouverneur de province laisse penser que l'expression provient de l'auteur lui-même.

Un gouverneur de province est appelé, selon les auteurs, *proconsul* (Liv., 31. 49. 7), *praetor* (Sen., *Contr.*, 9. 2. 7), *praeses* (Gell., 2. 2. 1 ; 2. 2. 4 ; *Dig.*, 48. 17. 1. 2. 1. ...), *rector* (V. Max., 9. 14 ext. 3), jamais *imperator*.

L'expression n'a pas manqué d'être relevée par différents commentateurs.

Ainsi B. Baldwin : *For a governor to be dubbed imperator by provincials seems a natural enough phenomenon*³⁸ — « Qu'un gouverneur soit surnommé *imperator* par des provinciaux semble un phénomène tout à fait naturel », et Baldwin ajoute : *And if the author of the Satyricon is to be equated with Nero's arbiter, one might suppose that he was familiar with such a habit from his own gubernatorial days in Bithynia* — « Et si l'auteur du *Satiricon* doit être assimilé à l'arbitre de Néron, on pourrait supposer qu'il connaissait cette habitude depuis ses propres années de gouverneur en Bithynie. » *One might suppose*, dit Baldwin. En fait, *one may suppose* que le gouverneur de Bithynie n'a guère entendu parler latin lors de son séjour en Bithynie.

³⁸ Barry Baldwin, *Two Notes on Petronius*, CW, Vol. 69, No. 6, Mar., 1976, pp. 377-378.

G. Vannini, quant à lui, trouve l'appellation *certamente poco ortodosa*³⁹.

Cette expression indique une simplification provinciale du latin administratif officiel. Qu'un consul suffect, ancien gouverneur de province, appelle un gouverneur de province *imperator prouvinciae* n'est guère plausible.

- (*aliquem*) *in rutae folium conicere*

L'expression signifierait : *to make a person feel or appear very small* (OLD, *s.u. conicio*, 11c) — « faire qu'une personne se sente ou paraisse très petite. » A. Otto y voit un proverbe qu'il traduit : *ich will ihn in den Sack stecken, so klein kriegen, dass er auf einem Rautenblatte Platz hat*⁴⁰ — « Je vais le mettre dans le sac et le rendre si petit qu'il puisse tenir sur une feuille de rue. » Sachons gré à la philologie allemande de n'avoir jamais été à court d'une interprétation, mais on attend tout de même d'un proverbe qu'il soit présent dans les textes littéraires. *Quod non*.

Il importe de relever que les expressions *Imperator prouvinciae* et *in rutae folium conicere* ne se trouvent que dans la *Cena*. Aussi peut-on y voir des provincialismes qui appartiennent au *sermo rusticus Massiliensis*.

Les insultes et les jurons sont une pierre de touche tout à fait sûre d'un dialecte. Aussi pourrait-on, avec la circonspection de mise, considérer les grossièretés suivantes comme autant de provincialismes : *Bellum pomum* (57. 3), *caepa cirrata* (58. 2), *terrae tuber* (58. 4), *uolpis uda* (58. 12), *mufrius* (58. 13).

En résumé :

Quatre hapax latins (*exsonare*, *perbasiare*, *elegare*, *subolfacere*) suggèrent que Pétrone pensait en grec, ou du moins qu'il jugeait le grec plus expressif. La langue de la *Cena* comporte un nombre significatif d'éléments grecs, latins et gaulois ; la syntaxe, parfois malmenée, témoigne d'un idiome vivant plus que d'un latin cicéronien. Plusieurs expressions n'ont d'équivalent dans aucune autre œuvre latine, et certains termes indiquent une origine provinciale : *uigiles* renvoie à la Narbonnaise ; *embolum* suppose un port grec doté d'un arsenal ; *saplutus* situe l'action dans l'Ouest hellénophone de l'Empire ; *rien*, *cubitorius*, *barbatoria*

³⁹ G. Vannini, *Petronii Arbitri Satiricon 100-115*, Berlin, 2010, pp. 242-243.

⁴⁰ A. Otto, *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer*, Leipzig, 1890, p. 304.

évoquent la Gaule. Le langage des affranchis est le sabir d'un monde où se croisaient Gaulois, Latins et Grecs, celui de Massilia, ancienne colonie phocéenne, et de sa *chôra* où la culture grecque demeurait prépondérante.

La *Cena* est une satire de ces affranchis narbonnais, corsetés dans une citoyenneté de second ordre, riches mais incultes, qui agaçaient passablement des *ingenui* moins fortunés. Ils échangent dans une langue qu'une philologie expéditive a voulu réduire à un dialecte campanien⁴¹. Les invités de la *Cena* s'expriment dans une langue bien spécifique : le *sermo Massiliensis*, le *sermo rusticus* pratiqué par la population mélangée de Massilia. Les nombreux emprunts à Suétone composent un décor néronien, mais c'est un décor en trompe-l'œil. Une constatation s'impose : la *Cena Trimalchionis* n'est pas l'œuvre d'un consul romain, *Arbitre de l'élégance* néronienne, mais celle d'un lettré de la Narbonnaise, capable d'imiter le latin vulgaire massilote pour le plus grand plaisir de ses lecteurs, arrimés comme lui, à la culture grecque.

2. L'onomastique

L'onomastique confirme à son tour l'ancrage narbonnais du *Satiricon*.

L'un des affranchis s'appelle G. Pompeius Trimalchio et un autre C. Iulius Proculus.

Comment l'expliquer ? « On voit donc apparaître dans l'onomastique de la Gaule, et notamment celle du Midi, des noms typiquement romains. Parmi les plus répandus, on retiendra en Narbonnaise⁴² :

Nom	Hommes	Femmes
Domitius	48	34
Pompeius	145	87
Valerius	274	150
Iulius	497	276

⁴¹ K.F.C. Rose, *The date and author of the Satiricon*, Leiden, 1971, p. 42.

⁴² Par souci de clarté, j'ai remplacé les données de l'auteur par un tableau les reprenant.

soit 773 Iulii qui représentent 53% de tous les Jules connus en Gaule, aussi bien du Nord que du Sud. Ils sont répartis dans toute la province de Narbonnaise avec un maximum pour Nîmes (221) et un minimum pour Saint-Paul-Trois-Châteaux (2). Entre ces deux extrêmes, quelques cités ont une forte proportion de Iulii : Vienne (111), Narbonne (136), Arles (66), Aix (49), Béziers (15) ...

Les personnes qui portent ces noms peuvent être pour une part des descendants d'émigrants italiens, mais ce sont surtout des pérégrins locaux, c'est-à-dire des hommes libres qui n'avaient pas la citoyenneté romaine... rapidement cette romanisation de l'état-civil a diffusé dans toutes les classes de la société. Sur ce point, le rôle des affranchis qui prenaient le nom de leur ancien maître, a été déterminant⁴³. » Le Narbonnais Petronius Arbitrator était entouré de Iulii et de Pompeii, ce qui explique l'onomastique, étrange à première vue, des affranchis.

3. Indices chronologiques et économiques

Un détail chronologique du texte, totalement négligé, éclaire d'un autre jour la datation du *Satiricon*. Trimalchion, évoquant sa réussite commerciale, déclare : *quinque naues aedificaui, oneraui uinum — et tunc erat contra aurum — misi Romam (Sat., 76, 3)*. Ce *tunc* renvoie distinctement à une époque révolue où le négoce du vin s'avérait lucratif.

Au moment où Trimalchion parle, exporter du vin à Rome n'est plus rentable. Il se souvient donc d'un temps antérieur où le commerce du vin enrichissait ceux qui l'exerçaient. Le texte sous-entend deux époques : celle de l'abondance (*tunc*) et celle du déclin (moment du récit).

Essayons de les délimiter.

À l'époque où Columelle rédige son *De re rustica*⁴⁴, la viticulture était décriée (*res infamis*, Col., 3. 3. 4.). Les propriétaires terriens préféraient

⁴³ M. Gayraud, *Ces Gaulois du Midi qui s'appelaient Jules et Marius* (Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Séance du 15/05/2006 Conf. n°3941, Bull. 37, pp. 103-108 (2007). Disponible sur la Toile : [Gayraud2006](#)

⁴⁴ « Le *De re rustica* fut rédigé autour de 65 apr. J.-C, quand Columelle était déjà âgé. » H. Zehnacker – J.-Cl. Fredouille, *Littérature latine*, P.U.F, Paris, 1993, p. 221.

détenir un domaine de pâturages et de forêts plutôt qu'un vignoble : si le rapport était faible, du moins était-il assuré. Pour Columelle cependant, les rendements viticoles sont bien plus élevés que ceux des céréales : *Nam frumenta maiore quidem parte Italiae quando cum quarto responderint, uix meminisse possumus* (3. 3) ; le revenu des vignes est tout à fait considérable : ... *uberrimum esse redditum uinearum* (3. 3). À le lire, on a l'impression que la terre italienne s'offre tout entière à la plantation de ceps⁴⁵.

En 65, si on suit Columelle, l'Italie dépendait totalement de ses provinces pour son approvisionnement en vin. Pour les exportateurs provinciaux de vin à Rome, ce fut une ère de prospérité qui connut un paroxysme après l'éruption du Vésuve en 79. André Tchernia écrit : « ... s'étendait sans doute au pied du Vésuve, jusqu'à Pompéi, Stabies et Nuceria, le plus grand vignoble d'abondance de l'Italie tyrrhénienne. Le 24 août 79, six mètres de cendres et de lapilli ensevelirent des centaines de villas et les raisins déjà mûrs d'où l'on allait tirer quelques semaines plus tard des dizaines de milliers d'hectolitres de vin⁴⁶. » Il s'ensuivit une pénurie de vin que l'on pallia par une augmentation des importations. Le vin renchérit. Les provinciaux qui exportaient leur vin prospérèrent davantage. La cherté du vin incita les Romains péninsulaires à planter plus de vignes, y compris dans leurs jardins. Après plusieurs années, la production vinicole insulaire équilibra les exportations provinciales de vin vers Rome. Les bénéficiaires des négociants provinciaux chutèrent. Dans une année de disette mais d'abondance de vin, estimant que les vignes prenaient trop de place au détriment des *arua*, Domitien promulgua un édit défendant de planter de nouvelles vignes en Italie et ordonnant d'en supprimer la moitié dans les provinces : *Ad summam quondam ubertatem uini, frumenti uero inopiam existimans nimio uinearum studio neglegi arua, edixit, ne quis in Italia nouellaret utque in prouinciis uineta succiderentur, relicta ubi plurimum dimidia parte ; nec exsequi rem perseueravit* (Suet., Dom., 7). Comment interpréter cet édit ? « Le plus raisonnable est de s'en tenir à Suétone et d'y voir l'effet d'une année de trop belles vendanges et de trop petites moissons⁴⁷. » « L'édit de Domitien reste donc un signe isolé de

⁴⁵ Le cep peut être planté à peu près sur n'importe quel terrain (Col., 3. 1. 3).

⁴⁶ A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, École française de Rome, 1986, pp. 230-231.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 226.

surproduction⁴⁸. » À partir de la dernière décennie du premier siècle ap. J.-C., les producteurs de vin provinciaux perdent progressivement le marché de l'Italie. C'est pour eux la fin de l'âge d'or. *Tunc* suppose donc que Trimalchion parle à un moment où l'exportation de vin vers l'Italie n'est plus avantageuse. Autrement dit, le narrateur écrit après Domitien, quand l'âge d'or du commerce vinicole provincial appartient déjà au passé.

En conclusion, *tunc* renvoie à cette période de prospérité où les exportateurs de vin s'enrichissaient en envoyant leur vin à Rome, et Trimalchion s'exprime à un moment où cette période d'enrichissement est révolue. Nous sommes après Domitien. Une certitude : le consul T. Petronius Niger, mort en 66, n'a pu connaître cette période d'expansion de la viticulture italienne péninsulaire.

4. Indice faunistique

Trimalchion compare ses borborygmes au cri du *taurus* : *Alioquin circa stomachum mihi sonat, putes taurum* (*Sat.*, 46, 7). Tous les traducteurs rendent *taurus* par « taureau ». C'est une erreur : *sonare* se dit entre autres d'un élément (tonnerre...) ou d'un oiseau, mais non d'un bovin. Le taureau latin *mugit* : *múgit bouis* (Varr., *Men.*, 2. 2) ; *boum mugire* (Suet., *Prata*, 161. 5). En revanche, *taurus* est aussi le nom du butor, oiseau des marais, dont le cri imite à s'y méprendre le mugissement. Surnommé d'ailleurs le bœuf des marais, cet oiseau était implanté notamment dans la région d'Arles (Plin., *Nat.*, 10. 116). La comparaison devient parfaitement compréhensible dans un contexte arélate.

5. Indices vinaires

Le même réalisme régional s'observe dans l'expression *circulus ingens, de cupa uidelicet grandi excussus* (60, 3). M. Smith, embarrassé, y voit une interpolation tardive⁴⁹ ; les autres commentateurs n'y prêtent pas attention. Pour un Narbonnais, il n'y avait-là rien de bien mystérieux. J.-P. Brun écrit : « Quelle place pour les vaisseaux de bois ? Aux I^{er} et II^e siècles [...] au nord du Tricastin, aucune attestation de vinification en *dolia*, ni de

⁴⁸ *Ibid.*, p. 224.

⁴⁹ M. S. Smith, *Petronius. Cena Trimalchionis*, reprinted 2004, Oxford University Press, p. 166-167.

production d'amphores ; il faut en conclure que les producteurs du *uinum allobrogicum* vinifiaient dans des foudres et vendaient leur vin dans des tonneaux⁵⁰. » Dès lors, ce *circulus ingens*, un cercle souvent en bois de noisetier, pouvait très bien provenir d'une *cupa grandis* (un foudre). Les *cupae grandes* cerclées de *circuli ingentes* étaient familières aux Narbonnais. Le vin campanien, lui, se conservait dans des amphores. Ce *circulus ingens* est la précision réaliste d'un écrivain qui connaît la futaille de la Narbonnaise. Il n'y a donc pas lieu de suspecter une interpolation tardive.

Petronius Arbiter ne dépeint pas la Campanie. La *Cena* respire l'air de la Narbonnaise.

6. Indices comportementaux

Certains comportements décrits dans la *Cena* ne correspondent pas à ceux de l'aristocratie romaine, mais à ceux d'une société provinciale.

- Les bagues

Au chapitre 71, Trimalchion demande à son ami Habinnas de le représenter sur son monument funéraire *cum anulis aureis quinque* (71. 9). Trimalchion ne dit pas expressément qu'il veut une bague à chaque doigt, mais l'interprétation s'impose. Les Romains, qui avaient fini par surcharger leurs doigts de bagues, en exemptaient cependant le médium jugé obscène (Plin., *Nat.*, 33. 24 ; Isid., *Etym.*, 11. 71 ; Erasm., *Prov.*, 1368). Toutefois, précise Pline, en Gaule et en Bretagne, on portait des bagues également au médium : *Galliae Britanniaeque medio dicuntur usae* (Plin., *Nat.*, 33. 24). Pour un Gallo-Romain, avoir une bague au médium n'avait donc rien d'insolite. Cet usage, ordinaire en Gaule, ne l'était pas à Rome.

- Le vin versé sous la table

Ayant entendu un coq chanter à une heure indue (*Sat.*, 74. 1), Trimalchion croit que cela annonce un malheur et pour conjurer le sort, il fait répandre du vin sous la table. Or dans ce cas, précise Pline, c'est de l'eau qu'on utilisait (Plin., *Nat.*, 28. 26). Le choix du vin témoigne d'une pratique apotropaïque étrangère aux mœurs romaines.

⁵⁰ J.-P. Brun, *Archéologie du vin et de l'huile en Gaule romaine*, Éd. Errance, Paris, 2005, p. 67.

- Les anneaux à table

Les Romains retiraient leur anneau quand ils s'attablaient : *nam si mensa adsit, anulum ponere translaticium uidemus* (Plin., *Nat.*, 28. 24). Or les convives de la *Cena* les gardent durant le repas (32. 3 ; 58. 10 ; 58. 11 ; 74. 2). Cet écart par rapport au rituel romain ordinaire témoigne d'un milieu social éloigné des pratiques romaines.

- *osculatique mensam*

Que penser de ce réflexe conjuratoire des convives qui baisent la table pour éloigner les sorcières de leur chemin : *osculatique mensam rogamus Nocturnas, ut suis se teneant* (*Sat.*, 64. 1). Ce comportement n'étant documenté ni du côté romain ni du côté gaulois, on se bornera à le signaler.

7. Indices gastronomiques

La table de Trimalchion confirme la même origine populaire et provinciale.

- Le coq

Le coq figure deux fois au menu chez Trimalchion (47, 10 ; 74, 4). Il est pourtant absent des banquets aristocratiques romains. Apicius n'en donne aucune recette.

- Le porc âgé

Au chap. 47. 11, Trimalchion demande de préparer un porc de six ans. Le choix d'un verrat de six ans est surprenant : en effet, un verrat de cet âge est coriace. Ces animaux âgés fournissent une mauvaise nourriture, dit Oribase (*Orib.*, *Med.*, 2. 68. 9). Selon Varron et Pline, le verrat perd ses aptitudes à la reproduction au-delà de trois ans (Varr., *R.*, 2. 4. 8 ; Plin., *Nat.*, 8. 72). Passé ce délai, le verrat est abattu et sa viande est distribuée au peuple : *Verris octo mensum incipit salire, permanet ut id recte facere possit ad trimum, deinde it retro, quoad peruenit ad lanium. Hic enim conciliator suillae carnis datus populo* (Varr., *R.*, 2. 4. 8). Pourquoi cette viande est-elle donnée au peuple ? Peut-être parce que l'accumulation de substances malodorantes (androstérone, scatol) dans les graisses et les muscles lui confère un mauvais goût. L'androstérone étant produite par le testicule, la castration assure la sapidité de la viande. Le mauvais goût que peut avoir la

viande du verrat n'est cependant pas perçu identiquement par les consommateurs. Apicius ne donne de recettes que pour le porcelet. Le verrat ne se cuisinait donc pas chez les Romains fortunés. En contrepartie, il figurait au menu des Gaulois⁵¹. En Narbonnaise, les données archéozoologiques d'Orange montrent qu'environ la moitié des porcs abattus étaient adultes⁵².

Ces différences culinaires sont autant de marques d'un goût local.

- Le mépris du poisson

Le narrateur s'indigne qu'un cuisinier ait oublié de vider un porc. Il ne pardonnerait pas une telle négligence quand bien même se fût-il agi d'un poisson : *si piscem praeterisset* (49, 7). Le poisson, aliment de choix sur les tables patriciennes, est ici relégué au rang d'aliment méprisable. Des archéologues s'étonnent d'avoir trouvé si peu de restes de poissons sur un site de fouille toulonnais : « le très petit nombre de restes de poissons pose un problème d'interprétation, pour un site qui se trouve à proximité immédiate de la mer⁵³. »

Ce très petit nombre de restes de poissons s'explique peut-être par la désaffection des consommateurs pour le poisson signalée par le narrateur de la *Cena*.

La *Cena* ne décrit pas la société romaine campanienne, mais celle d'un Midi mêlant des influences galliques, grecques et latines.

8. Indices vestimentaires

Les vêtements de la *Cena* prolongent la réalité narbonnaise.

⁵¹ P. Méniel, *Les animaux dans l'alimentation des Gaulois*. Disponible sur la Toile : [Anthropozoologica, Numéro spécial, 1988 \(mnhn.fr\)](http://anthropozoologica.mnhn.fr/numero-special-1988). Voir aussi l'article de D. Mareschal, archéologue INRAP et expérimentateur au sein de l'association « Les Ambiani », également disponible sur la Toile : [L'alimentation gauloise \(les-ambiani.com\)](http://les-ambiani.com).

⁵² Ph. Columbeau, « Antiquité romaine », dans *Alimentation carnée en Gaule du sud*, Presses universitaires de Provence, 2002, p. 95-176 (<https://doi.org/10.4000/books.pup.619>).

⁵³ *Ibid.* p. 107.

- Les franges

Trimalchion porte autour du cou une *mappa* frangée (32. 4). Or un châle frangé a été découvert dans une tombe gallo-romaine, à Saint-Romain-en-Gal⁵⁴. La frange vestimentaire semble bien gauloise.

- Les bandes molletières

De même, au chap. 40. 5, un géant barbu porte des bandes molletières, accessoire courant dans la Gaule romaine, substitut culturel aux *bracae* jugées trop gauloises⁵⁵.

9. Indices commerciaux

À la suite du naufrage de sa flotte de commerce, Trimalchion charge ses nouveaux navires de *uinum, lardum, fabam, sepladium, mancipia* (76, 6). D'où viennent ces marchandises ? La doxa garde le silence, mais la Gaule était à même de produire tous ces articles : la Narbonnaise exportait du vin (confirmé par les amphores *Gauloise 4*⁵⁶), des porcs et des fèves en quantité, des parfums d'Arles et de Béziers. Quant aux esclaves, ils provenaient de razzias faites aux frontières⁵⁷. La liste des marchandises dont Trimalchion charge ses bateaux inventorie les denrées d'un entrepôt portuaire de la Gaule méridionale.

10. Indices géographiques

Selon l'auteur du *Satiricon*, Trimalchion possède dans la région de Cumae des cultures extensives de blé (53. 2). Or, au premier siècle de l'Empire, il n'existe plus en Campanie de *latifundia*. En effet, César, d'abord,

⁵⁴ C. Breniquet — M. Bèche-Wittmann — Chr. Bouilloc — C. Gaumat, *Une collection exceptionnelle : les textiles gallo-romains des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) conservés au musée Bargoin de Clermont-Ferrand*, In : [Histoire et archéologie](#), 6. 2017, pp. 197-207.

⁵⁵ G. Roche-Bernard — A. Ferdière, *Costumes et textiles en Gaule romaine*, Éd. Errance, 1993.

⁵⁶ Fanette Laubenheimer — Josep A. Gisbert Santonja, *La standardisation des amphores Gauloise 4, des ateliers de Narbonnaise à la production de Denia (Espagne)*, Collection de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité/Année 2001/760/ pp. 33-50.

⁵⁷ C. Jullian, *Histoire de la Gaule*. V, Bruxelles, 1964. Pour le vin, p. 253-254 ; pour les fèves, p. 193 ; pour le *sepladium*, p. 261 ; pour le lard, Varr., *R.*, 2. 4. 11 et Str., IV, 3, 2 ; pour les esclaves, p. 16. (Cf. aussi Diodore de Sicile, V. 26 et Cic., *Quinct.*, 24). Cf. aussi Acolty Jacques, *Un autre regard sur la Cena Trimalchionis* [[FEC 49-2025](#)], p.16.

avec la *lex Iulia* de 59 av. J.-C., (Caes., BC., I, 14 ; Cic., Att., II, 16 ; DC, XXXVIII, 7 ; Plut., Cat. Min., 33 ; Plut., Cic., 26 ; Suet., Caes., 20, 1 ; Vell., II, 44), Claude ensuite, avaient ordonné que l'*ager* campanien et cuméen fût attribué aux vétérans : *ager eius in iugeribus ueteranis pro merito est adsignatus iussu Claudi Caesaris* (Lib. Col., 1. 10. 23). « Au premier siècle de notre ère, les paysans italiens semblent n'avoir semé de blé que pour leur consommation personnelle⁵⁸. » Le *latifundium* céréalière cuméen de Trimalchion appartient donc à une Campanie fantasmée.

Comment Petronius Arbiter a-t-il pu commettre ces erreurs ?

Il peut s'être souvenu du vieux poncif suivant lequel la Campanie était le grenier à blé de l'Italie⁵⁹. Mais il peut plus simplement avoir regardé autour de lui : « On sait que la grande propriété constituait en Gaule la structure agraire dominante⁶⁰. » Ainsi la Villa de Montmaurin près de Toulouse faisait 7000 Ha⁶¹. C'est près de trois fois plus que le *praedium cumanum* de Trimalchion. Pétrone transpose dans son roman les *realia* de sa Narbonnaise⁶².

Autre méprise : un *atriensis* de Trimalchion, puni pour on ne sait quelle faute, est soi-disant « relégué à Baïes » (53, 10). Or rien n'est plus absurde. Baïes, station balnéaire luxueuse, symbole de volupté, n'a jamais passé pour un lieu de relégation. Que cette mesure soit prise à l'insu de Trimalchion renforce l'impression que l'auteur ne connaît pas la Campanie.

11. Les emprunts littéraires

Ces emprunts, soigneusement insérés dans la *Cena Trimalchionis*, montrent l'étendue de la culture littéraire de l'auteur et sont autant de clin d'œil d'un lettré adressés à d'autres lecteurs lettrés. Ce point a été traité dans un article précédent⁶³.

⁵⁸ J. André, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. 52.

⁵⁹ *cellam atque horreum Campani agri...* (Cic., Agr., 2. 89).

⁶⁰ R. Martin, *Recherches sur les agronomes latins*, Paris, Les Belles Lettres, 1971, pp. 78-79.

⁶¹ *Ibid.* p. 349.

⁶² Christian Goudineau juge de telles estimations « hasardeuses ». Cf. Chr. Goudineau, *Regard sur la Gaule*, Arles, Actes Sud, 2007, p. 397.

⁶³ Cf. Acolty Jacques, *Un autre regard sur la Cena Trimalchionis* [[FEC 49-2025](#)]

À cet égard, le nom *Trimalchion* à lui seul suffit à ruiner l'hypothèse néronienne. Ce nom est inconnu par ailleurs dans la littérature latine, sauf, sous une forme plus écourtée, chez Martial. Le *Packard Humanities Institute* (PHI) ne donne qu'une seule occurrence pour Malchio⁶⁴ (Mart., III, 82). Les ressemblances entre le Malchion de Martial et le *Trimalchion* du *Satiricon* sont trop précises pour être fortuites.

Tableau comparatif des traits de Malchion (Martial 3, 82) et de *Trimalchion*

Mart., 3. 82	Arbiter
Malchion affiche la couleur des efféminés : <i>galbinatus</i> (v. 5)	Tr. aime les habits colorés : <i>coccineus</i> (32)
Malchion est étalé sur son lit : <i>lacet occupato galbinatus in lecto</i> (v. 5)	Tr. est confortablement installé : <i>positusque inter cervicalia minutissima</i> (23. 78)
Malchion a un mignon : <i>stat exoletus</i> (v. 8)	Tr. a un mignon : <i>concupino</i> (21) et <i>deliciae</i> (64)
Malchion se cure les dents : <i>cuspidisque lentisci</i> (v. 9)	Tr. se cure les dents : <i>pinna argentea dentes perfodit</i> (33)
Malchion claque des doigts : <i>digiti crepantis signa nouit eunuchus</i> (v. 15)	Tr. claque des doigts : <i>digitos concrepuit</i> (27)
Malchion n'interrompt pas son repas pour uriner : <i>domini bibentis ebrium regit penem</i> (16. 17)	Tr. n'interrompt pas la partie de balle pour uriner : <i>ad quod signum matellam spado ludenti subiecit</i> (27)
Malchion est parfumé : <i>Cosmianis ipse fusus ampullis</i> (v. 26)	Tr. est parfumé : <i>unguento perfusus</i> (28)

⁶⁴ Le nom connaît quelques occurrences plus tardives qui concernent saint Malchion. Jérôme dit Malchion et non Malchio. Cf. Hieron., *uir. ill.*, cap. LXXI.

Malchion est couché parmi ses petites chiennes : <i>inter catellas</i> (v. 19)	Tr. a un chien : <i>Scylax</i> (64)
--	-------------------------------------

Les correspondances sont frappantes : même ostentation, même sensualité efféminée, même sens du confort, même rapport servile à l'eunuque ou au mignon, jusqu'aux gestes et aux parfums. Malchion est, chez Martial, le type du parvenu oriental. *Trimalchion* emprunte systématiquement ses traits au Malchion de Martial en les amplifiant. Le modèle précédant nécessairement sa caricature, *Trimalchion* est postérieur à Martial. *Trimalchion*, c'est *Malchion* au cube.

Le livre III de Martial daterait de 87 ou 88⁶⁵. Et nous savons que Martial était lu en Gaule (Mart., 7. 88). L'auteur du *Satiricon* ne peut lui être antérieur. Ce simple nom suffit à faire tomber l'hypothèse néronienne du *Pétrone consul* mort en 66, bien avant que Martial ne compose son épigramme.

Seul parmi les auteurs romains, Boèce cite Petronius. Comment expliquer ce silence romain ?

On peut hasarder plusieurs explications :

- les interventions d'Échion qui cumule à peu près toutes les offenses que l'on puisse faire à une langue et d'Herméros, étaient décidément trop étrangères au *sermo cotidianus* romain. Ce baragouin ne peut vraiment amuser que ceux qui le comprennent, sinon, il devient vite rebutant. Si M. de Pourceaugnac remporta un réel succès lors de sa création, il est vraisemblable que l'on applaudirait aujourd'hui davantage la performance des acteurs que la pièce elle-même : les interventions de Lucette en languedocien, de Nérine en picard, de deux Suisses, d'un marchand flamand, de deux musiciens italiens dans un français malmené et de Pourceaugnac lui-même avec son accent limousin martyrisent l'oreille qui demande grâce. Un surdosage de patois lasse très rapidement. Aussi les écrivains provinciaux pure laine rayonnent-ils rarement au-delà de leur terroir.

⁶⁵ P. Grimal, *La littérature latine*, Fayard, 1994, p. 457.

Toutefois cette explication paraît ici secondaire, la *Cena* occupant peu de place dans le *Satiricon*.

- une deuxième raison, plus plausible, réside dans la tournure d'esprit de Pétrone. Ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Lucain, ni le stoïcisme n'échappent à sa verve railleuse. Une critique feutrée, subtile, nullement outrancière, mais suffisamment corrosive pour irriter un Romain imbu de la majesté romaine, lui a peut-être fermé les portes du panthéon littéraire romain.
- La troisième raison est la plus vraisemblable : homme d'un seul livre et de quelques poèmes, Petronius Arbiter fut un météore des lettres latines. Le fil de sa vie mesuré chichement par Clotho était trop court pour permettre à ce génie novateur d'exprimer tout son talent.

Conclusion

Les témoignages des Anciens sont unanimes : l'auteur du *Satiricon* s'appelle Petronius Arbiter. Ils ne lui attribuent ni prénom, ni rang consulaire, ni qualité d'intime de Néron, ni titre honorifique d'*elegantiae Arbiter*.

La critique interne de la *Cena* fourmille de détails lexicaux, économiques, faunistiques, vinaires, comportementaux, gastronomiques, vestimentaires, commerciaux, géographiques, qui tous convergent vers la Narbonnaise.

Rendre Petronius Arbiter à sa vraie patrie, c'est proposer une clé de lecture qui donne au *Satiricon* cohérence et intelligibilité, sans qu'il soit besoin de recourir à des exégèses farfelues⁶⁶.

L'empressement de la doxa à confondre *coniectura* et vérité établie, son fétichisme pour la Campanie, et son opiniâtreté à plier le texte latin à ses dogmes, auront égaré durablement une discipline qui s'est toujours honorée de former l'esprit à la critique.

Un fidèle, de quelque obédience soit-il, peut-il se désavouer et reconnaître la caducité de son credo ? Cela n'arrive que rarement. Dans un

⁶⁶ C'est un grand sujet d'étonnement que les exégèses les plus délirantes aient toujours des conventicules de zélateurs.

conflit entre croyance et raison, le croyant n'apostasie pas. « Il arrive quelquefois qu'on ne peut rien répondre, et qu'on n'est pas persuadé. On est atterré sans pouvoir être convaincu. On sent dans le fond de son âme un scrupule, une répugnance qui nous empêche de croire ce qu'on nous a prouvé⁶⁷. » On peut formuler les choses autrement : « Je pense avoir les opinions bonnes et saines ; mais qui n'en croit autant des siennes⁶⁸ ? »

Il est plus que temps de fermer la parenthèse ouverte si malencontreusement par P. Pithou et de rendre au Narbonnais Petronius Arbiter sa vraie grandeur littéraire et sa juste place dans les dictionnaires, entre Pline le Jeune et Apulée, mais il est d'expérience que seul le temps vient à bout d'un préjugé. Or à peine cinq siècles se sont écoulés depuis la bévue de Pithou.

Patience, patience,
Patience dans l'azur !
Chaque atome de silence
Est la chance d'un fruit mûr⁶⁹ !

⁶⁷ Voltaire, *Romans et Contes. L'Homme aux quarante écus*, Garnier, Paris, 1960, p. 288.

⁶⁸ Montaigne, *Essais*, II, 17.

⁶⁹ P. Valéry, *Palme*.